



**Le recrutement ICNA de 2022 constitue l'élément clef** pour dimensionner l'effectif de la décennie à venir et ne pas reproduire les erreurs du passé. Les enjeux sont multiples :

- ☉ faire face à la vague de départs à la retraite compris entre 180 et 200 ICNA par an à compter de 2029 ;
- ☉ d'ici là, répondre aux scénarios de trafic d'Eurocontrol qui prévoient tous une reprise du trafic au niveau de 2019 avec une croissance qui se poursuit ;
- ☉ prendre en compte la capacité de formation à l'ÉNAC et en centres *via* une anticipation et un lissage des recrutements ;
- ☉ maximiser la liste d'admissibilité tout en recherchant à réduire la durée séparant le concours de l'entrée à l'ÉNAC afin d'éviter les désistements.

**Ce constat dressé par le SNCTA est désormais partagé par la DSNA !**

À l'heure où l'ouverture du concours CCINP 2022 vient d'être publiée au *Journal Officiel*, le recrutement de 3 promotions MCTA de 32 élèves doit désormais être acté au plus vite.

**La DSNA ne peut se permettre d'obérer la reprise** des prochaines années ; le SNCTA s'en assurera.

**Le SNCTA poursuit son travail de conviction pour obtenir le recrutement de 3 promotions sur le prochain concours. Le SNCTA veillera à ce qu'une réponse favorable soit apportée d'ici l'annonce prévue fin janvier 2022.**